Collège JEAN ROSTAND

Bd J. Ménard - B.P. 170
79101 THOUARS CEDEX
Tél. 05 49 96 32 02
Fax 05 49 66 19 91
Ce.0791002K@ac-poitiers.fr

Thouars, le 11 mai 2020

REOUVERTURE DU COLLEGE A PARTIR DU LUNDI 18 MAI 2020
PROTOCOLE

Modalités d'organisation au sein de l'établissement : pour les élèves et les personnels

Dans l'ensemble de l'établissement, pour tous (élèves et personnels), nécessité de respecter les règles suivantes : maintien de la distanciation physique, application des gestes barrière, port du masque obligatoire, limitation du brassage des élèves, nettoyage et désinfection des locaux et des matériels.

Entrée des personnels : les personnels entrent par le portail face à l'accueil du collège, longent le bâtiment administratif pour pénétrer dans le grand hall.

Entrée des élèves : tous les élèves entrent au collège par le portail côté arrivée des bus (même les piétons et les cyclistes ; ces derniers déposent leur vélo contre la grille de l'établissement). Ils sont accueillis par un assistant d'éducation qui vérifie si les élèves portent bien un masque. Pour ceux qui n'en portent pas, un masque leur est fourni (le collège a été doté de masques en tissu qui seront remis aux élèves le jour de rentrée). Ils entrent dans le hall pour se diriger vers les sanitaires près de la vie scolaire où sous la surveillance d'un assistant d'éducation, ils se lavent les mains avant d'aller en cours. Les élèves conservent leur cartable avec eux : la bagagerie est fermée.

Déplacement vers les salles de classe : les élèves se dirigent vers leur salle de classe, en respectant le sens de circulation matérialisé (signalétique au sol et sur les murs) : ils sont accueillis par leur professeur. Un assistant d'éducation est présent sur le trajet.

Gestion des circulations : un sens de circulation est défini dans l'établissement et matérialisé par une signalétique (affichage, rubalise, mobilier…) ; dans la mesure du possible, les portes sont maintenues ouvertes afin d'éviter la manipulation des poignées. Les passages non autorisés sont signalés et fermés.

Salles de classe : le professeur accueille les élèves dans la salle à partir de 8 h et veille à leur installation : chaque groupe (15 élèves maximum) dispose d'une salle et chaque élève a sa place dédiée (plan de salle affiché). Afin de limiter les déplacements, ce sont les enseignants qui se déplacent dans les salles et non les élèves. Les élèves quittent la salle pour aller en récréation ou au réfectoire accompagnés de leur professeur. Le professeur veille au respect de la circulation dans les couloirs et dans les escaliers. A l'entrée de chaque salle, du gel hydro-alcoolique est mis à la disposition de tous.

Matériel individuel : chaque élève doit se munir de son propre matériel : livres et cahiers correspondant à l'emploi du temps, trousse, feuilles, règle, matériel de géométrie…
Il peut également apporter une petite bouteille d'eau qui sera conservée dans le cartable dans sa salle, des mouchoirs en papier, un masque de rechange.

Sortie exceptionnelle de classe : un élève peut être autorisé à quitter seul la classe pour aller aux toilettes situées à l'étage et qui restent ouvertes (rappel du lavage des mains).

Aération des salles : les salles sont régulièrement aérées ; à chaque récréation, au moment de la demi-pension, les fenêtres sont ouvertes par le professeur.

Récréation : les temps de récréation sont échelonnés afin d'éviter un trop grand brassage des élèves (voir emplois du temps des classes et des enseignants). Dès l'annonce faite par la vie scolaire (appel micro), le professeur accompagne les élèves jusque dans la cour de récréation où ils sont pris en charge par un assistant d'éducation. En fin de récréation, un assistant d'éducation raccompagne les élèves jusqu'à leur salle.

Lavage des mains : les élèves se lavent les mains lors de la récréation, avant et après la demi-pension ; ils utilisent les sanitaires près de la vie scolaire.

Demi-pension : le service est ouvert aux élèves aux personnels.
Les élèves changent leur masque avant de quitter la salle de classe et d'aller au restaurant scolaire (les masques jetables sont déposés dans une poubelle particulière). Les élèves déposent leur masque sur le plateau repas et le remettent avant de partir.
Le temps de restauration est organisé pour tous (accueil, temps de passage, circulation, distribution des repas, gestion des matériels collectifs, nettoyage du matériel et du mobilier). Un plan de circulation est formalisé et signalé par un marquage au sol (triangles verts). Un assistant d'éducation veille à ce que chaque élève utilise le gel désinfectant à l'entrée du self. Il n'y a pas de passage de carte. Le plateau est préparé par un agent (couverts, verre, serviette, pain). L'élève, ou un personnel, donne son choix d'entrée à l'agent, puis prend son entrée, son dessert, son plat chaud. Les espaces sont aménagés pour les élèves en salle de restauration (1 élève par table de 4, 2 élèves par table de 6) ainsi que pour les commensaux (salle 100 et salle des commensaux). L'eau est servie par un assistant d'éducation. Les élèves demandent l'autorisation de quitter le self en levant la main. Ils remettent leur plateau en respectant la file (marquage au sol) et descendent par l'escalier habituel pour aller dans la cour. Un personnel procède à la désinfection de la place libérée.

Elèves externes : les élèves qui rentrent déjeuner chez eux sont pris en charge par un assistant d'éducation pour l'entrée et la sortie du collège.

Absence de sonnerie : le service de la vie scolaire gère les flux et les temps de la journée par un appel au micro : ainsi, les classes sont appelées pour aller en récréation, pour se rendre au réfectoire et pour quitter le collège en fin de journée (départ des élèves piétons en premier, puis appel des élèves bus après bus). Le professeur quitte la salle en dernier.

Les horaires établis peuvent varier en fonction des contraintes observées et de la nécessité de respecter les règles sanitaires : temps de lavage des mains des élèves, passage au restaurant scolaire…

Le professeur est présent dans la salle avant l'arrivée des élèves afin de garantir le bon fonctionnement de l'organisation mise en place pendant cette période.

Le CDI, les salles spécialisées (sciences, technologie, arts plastiques) et le Foyer Socio Educatif sont fermés ; le professeur en documentation interviendra ponctuellement auprès des élèves de chaque groupe dans leur salle.

La salle des professeurs est ouverte et les personnels doivent être attentifs au respect des règles sanitaires. Avant et après chaque utilisation du copieur, les personnels sont invités à se laver les mains. Du gel hydro-alcoolique est également mis à disposition.

Matériel mis à la disposition de chaque professeur : à chaque professeur, il est remis un kit constitué d'un clavier, d'une souris, de feutres de couleur, d'une brosse pour le tableau et d'un flacon de gel-hydro-alcoolique. Ce kit est remis à l'arrivée du professeur dans le hall de l'établissement.

Masques : 4 masques sont distribués à chaque personnel de l'Education Nationale afin de pouvoir mettre en place un roulement dans l'utilisation de cet équipement. Les personnels les récupèrent auprès de l'agent d'accueil.